

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Chlorure de chloroacétyle		
Code Produit	: 22880		
Marque	: Sigma-Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

#### WHMIS Classification

D1A	Matière très toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique par inhalation
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
E	Matière corrosive	Toxique par absorption par la peau Corrosif pour la peau

#### Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)  
 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3)  
 Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3)  
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Sous-catégorie 1B)  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation (Catégorie 1)  
 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H301 + H311 + H331

H314

H370

H400

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation  
 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
 Risque avéré d'effets graves pour les organes par inhalation.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352 + P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### HMIS Classification

<b>Danger pour la santé:</b>	3
<b>Inflammabilité:</b>	1
<b>Dangers physiques:</b>	0

#### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Peau</b>	Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Provoque des brûlures graves des yeux. Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>Ingestion</b>	Toxique en cas d'ingestion.

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule	: C <sub>2</sub> H <sub>2</sub> Cl <sub>2</sub> O
Poids moléculaire	: 112.94 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
<b>Chloroacetyl chloride</b>			
79-04-9	201-171-6	607-080-00-1	<=100%

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

#### En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Condition d'inflammabilité

Non-inflammable ni combustible.

**Moyens d'extinction appropriés**

Poudre sèche

**Équipement de protection spécial pour les pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Produits de combustion dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux

**Donnée d' explosivité - sensibilité à un impact mécanique**

Donnée non disponible

**Donnée d' explosivité -sensibilité à une décharge statique**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Le produit hydrolysé par l'eau libère un gaz acide qui, au contact d'une surface métallique, peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable et/ou explosif.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles**

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**Conditions de stockage sûres**

Conserver sous azote. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Conserver à l'abri de l'eau. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

S'hydrolyse facilement.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Chloroacetyl chloride	79-04-9	TWA	0.050000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		STEL	0.150000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		TWAEV	0.050000 ppm	Canada. Ontario OELs
		STEV	0.150000 ppm	Canada. Ontario OELs
		TWA	0.050000 ppm 0.200000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour			

	compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
	STEL	0.150000 ppm 0.700000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)	
	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
	VEMP	0.050000 ppm 0.230000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air	
	Peau (percutanée)			
	VEMP	0.05 ppm 0.23 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air	
	Peau (percutanée)			
	VECD	0.150000 ppm 0.690000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air	
	Peau (percutanée)			
	VECD	0.15 ppm 0.69 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air	
	Peau (percutanée)			

## Équipement de protection individuelle

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact par éclaboussures

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.3 mm

délai de rupture: 120 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Vêtements de protection ignifuges, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

Forme	clair, liquide
Couleur	Donnée non disponible

### Données de sécurité

pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: -22 °C (-8 °F)
Point d'ébullition	105 - 106 °C (221 - 223 °F)
Point d'éclair	100 °C (212 °F) - coupelle fermée
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	80 hPa (60 mmHg) à 41.5 °C (106.7 °F) 267 hPa (200 mmHg) à 68.4 °C (155.1 °F)
Densité	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique

Peut se décomposer au contact de l'humidité ou de l'eau. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.

### Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

### Matières à éviter

Oxydants forts, Des bases fortes, Alcools

### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux  
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Souris - 220 mg/kg

#### Inhalation CL50

CL50 Inhalation - Rat - 1 h - 660 ppm

#### Dermale DL50

DL50 Dermale - Rat - 662 mg/kg

#### Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Humain - Corrosif

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Humain - Corrosif

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Tératogénicité

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Inhalation - Risque avéré d'effets graves pour les organes.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible

**Effets potentiels sur la santé**

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Toxique en cas d'ingestion.
<b>Peau</b>	Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Provoque des brûlures graves des yeux. Peut provoquer une irritation des yeux.

**Signes et Symptomes d'une Exposition**

sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau.

**Effets synergiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

RTECS: AO6475000

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Évaluation PBT et vPvB**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT (US)**

Numéro ONU: 1752 Classe: 6.1 (8) Groupe d'emballage: I  
Nom d'expédition des Nations unies: Chloroacetyl chloride  
Quantité à reporter (RQ):  
Polluant marin: No  
Poison Inhalation Hazard: B

**IMDG**

Numéro ONU: 1752 Classe: 6.1 (8) Groupe d'emballage: I EMS-No: F-A, S-B  
Nom d'expédition des Nations unies: CHLOROACETYL CHLORIDE

Polluant marin: No

### **IATA**

Numéro ONU: 1752 Classe: 6.1 (8)

Nom d'expédition des Nations unies: Chloroacetyl chloride

IATA Passenger: N'est pas autorisé au transport

IATA Cargo: N'est pas autorisé au transport

---

## **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### **WHMIS Classification**

D1A	Matière très toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique par inhalation
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
E	Matière corrosive	Toxique par absorption par la peau Corrosif pour la peau

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

---

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

### **Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3**

#### **Information supplémentaire**

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.